COM40 Pour diffusion **IMMÉDIATE**

Nouveau protocole d'entente avec ses cadres

Châteauguay entame un changement de culture organisationnelle

Châteauguay, le 1er septembre 2021 – Les élus de la Ville de Châteauguay ont adopté, lors de la séance du conseil du lundi 16 août, la signature d'un protocole régissant les conditions de travail de son personnel-cadre pour une période de 10 ans, soit du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2031.

Selon les termes de l'entente adoptée à 96 % par les membres mêmes de l'Association des employés-cadres de la Ville, une structure de rémunération est maintenant mise en place afin d'assurer une équité interne des emplois les uns par rapport aux autres et en fonction du marché externe de référence. Après un travail exhaustif d'évaluation des emplois et d'analyse du marché, un rapport de vérification effectué par une ressource externe neutre a confirmé la justesse des travaux réalisés. Le règlement comprend la révision des garanties et de la répartition des assurances collectives ainsi que la normalisation de plusieurs banques de congés. Certaines conditions de travail du personnel-cadre de sécurité publique ont également été révisées afin d'établir des cibles salariales suite à un exercice d'évaluation de la rémunération globale. L'entente conclue permettra de gérer la rémunération du personnel-cadre de façon transparente, claire et objective.

La Ville, comme plusieurs autres, souffre de la pénurie de main-d'œuvre et vit de grands enjeux de recrutement. L'absence d'une entente concernant les conditions de travail du personnel-cadre depuis 6 ans nuisait à l'attractivité de l'organisation et envoyait un message d'instabilité qu'il était nécessaire de corriger.

La récente nomination de Madame Caroline Dumouchel au poste de directrice des ressources humaines et l'arrivée de Me Karl Sacha Langlois comme directeur général marquent un vent nouveau à la Ville et une vision qui, selon toutes les parties impliquées, dirigent l'organisation vers une ambiance de travail positive et des échanges constructifs qui sont prometteurs pour les orientations futures.

« Cette entente établit de façon claire la volonté de la Ville de faire équipe avec ses gestionnaires pour assurer une saine gestion, compétente et efficace, tout en maintenant de bonnes relations avec ses employés-cadres.», a déclaré Pierre-Paul Routhier, maire de Châteauguay.

« Il était important pour moi, au jour un de mon arrivée à la Ville, que l'organisation reconnaisse que les membres de son personnel-cadre constituent des alliés de premier rang dans l'accomplissement de sa mission, dans la poursuite de ses objectifs et dans l'efficacité de ses opérations. Maintenant, on peut regarder en avant et travailler main dans la main tout en s'assurant d'une stabilité au sein de notre équipe et en promouvant la coordination, le dialogue constructif, la solidarité et les principes de direction d'équipe. », mentionne Karl Sacha Langlois, directeur général.

« Je remercie notre nouveau directeur général, Me Karl Sacha Langlois, qui a fait de cet enjeu sa priorité dès son entrée en fonction, a commenté le président de l'Association, Mathieu Chartrand. Le fait d'être arrivé à cet accord met fin au climat d'insatisfaction qui

Source : Direction des communications et des relations publiques communications@ville.chateauguay.qc.ca
5, boulevard D'Youville Web : www.ville.chateauguay.qc.ca
Châteauguay (Qc) J6J 2P8 MonDossier : mondossier.ville.chateauguay.qc.ca
450 698-3013 / CHATEAUGUAY

s'était installé au sein de l'organisation et le futur se veut prometteur et très rassembleur pour toutes nos équipes. »

La précédente entente était échue depuis le 31 décembre 2016.

- 30 -

Source : Direction des communications et des relations publiques
5, boulevard D'Youville
Châteauguay (Qc) J6J 2P8
450 698-3013

communications@ville.chateauguay.qc.ca
Web : www.ville.chateauguay.qc.ca
MonDossier : mondossier.ville.chateauguay.qc.ca
/ CHATEAUGUAY